



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 juillet 2020

Ségur de la santé : « les territoires aux commandes », chiche !

Nicole Notat a remis mardi 21 juillet 2020 son rapport à Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, en présence de plusieurs ministres*, marquant ainsi la clôture du Ségur de la santé.

Reprise de dette des hôpitaux estimée à 13 milliards d'euros, enveloppe complémentaire de 6 milliards d'euros pour l'investissement des hôpitaux, budget supplémentaire de 2,1 milliards d'euros dédié au secteur médico-social, dont les EHPAD particulièrement exposés dans la crise de Covid-19 : Olivier Véran a confirmé l'engagement financier de l'Etat auprès des professionnels soignants mais aussi des structures hospitalières.

France urbaine et l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) saluent ces efforts budgétaires et se félicitent de la volonté affichée du Gouvernement d'engager une politique visant à décroïsonner, déconcentrer et territorialiser un système de soins trop souvent enfermé dans des logiques administratives lourdes et inefficaces. Le souhait affiché d'associer étroitement les territoires dans les décisions futures va dans le bon sens. La mise en place de conférences territoriales d'investissement en santé, le renforcement des délégations départementales des ARS et le renouvellement de leur gouvernance, la consolidation des projets territoriaux de santé mentale (PTSM), le rôle de coordination dévolu aux intercommunalités dans le cadre des politiques pour personnes âgées et dépendantes ou encore le déploiement de la télémédecine sont autant de réponses positives et concrètes aux propositions qu'avaient formulées France urbaine et l'AdCF dans le cadre de leur contribution commune au Ségur de la santé.

Il s'agit désormais de passer de la parole aux actes, pour que les Français constatent dans leur quotidien le « *changement de braquet* » qu'Olivier Véran a appelé de ses vœux et que les enjeux sanitaires soient pleinement reconnus comme relevant d'une responsabilité territoriale partagée. Ce qui ne pourra se faire sans le renforcement et la pérennisation du dialogue entre l'hôpital, la médecine de ville et le secteur médicosocial dans son ensemble.

C'est pourquoi France urbaine et l'AdCF rappellent les principes forts portés dans leur contribution commune, et qui devront guider la construction d'une nouvelle gouvernance sanitaire de proximité. Les contrats locaux de santé (CLS), pourtant nombreux sur les territoires, restent peu abordés, alors même qu'ils doivent jouer le rôle d'ensembliers des projets territoriaux de santé (PTS), et constituer le lieu privilégié de co-construction d'une stratégie territoriale commune avec les ARS et les soignants. Pareillement, la construction des groupements hospitaliers de territoire (GHT) et des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), qui ont vocation à faire vivre une offre de soins ajustée aux besoins des habitants, ne pourra se faire sans une association étroite des territoires et des élus locaux.

Comme l'a rappelé Jacqueline Gourault, d'autres discussions restent à venir et devront permettre de continuer à renforcer la place des territoires dans notre organisation sanitaire : déploiement de « Ma Santé 2022 », examen du projet de loi dit « 3D », projet intégré de territoire, futur projet de loi grand âge et dépendance, PLFSS et discussions à venir autour de l'ONDAM... **France urbaine et l'AdCF resteront pleinement mobilisées dans les prochains mois pour continuer à construire une réelle gouvernance sanitaire de proximité, utile à notre pays et nécessaire à la santé de nos concitoyens.**

**Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie.*



Contacts Presse

AdCF

Sandrine GUIRADO

06 86 79 42 92

s.guirado@adcf.asso.fr

France urbaine

Benoît CORMIER

06 40 86 45 38

b.cormier@franceurbaine.org